



Memo sur les passages de licences radioamateur américaines réalisés en France par VE France

VE France

L'association VE France a été créée par un groupe de radioamateurs français en 2016 qui avaient fait le constat qu'il existait un besoin pour les personnes qui souhaitaient bénéficier d'une licence américaine afin d'opérer une station du service amateur dans un pays où cette licence est nécessaire.

VE France regroupe sur le territoire français toutes les personnes (radioamateurs ou non) volontaires et intéressées dans le but :

- D'organiser en France des examens permettant l'obtention d'une licence étrangère d'émission d'amateur dans le cadre des réglementations nationales concernées pour les pays déléguant l'organisation à des personnes accrédités,
- De mettre en place une organisation pour la tenue de ces examens, l'agrément des examinateurs, les relations avec les coordinations (exemple VEC pour les USA) pour la délivrance de ces licences
- De valoriser l'expérience acquise pour proposer des améliorations et mettre en œuvre des dispositions innovantes,
- De promouvoir ces activités.

A ce jour l'activité de VE France porte principalement sur le passage de licence US.

VE France est une association indépendante de toute association radioamateur française, américaine ou autres ; les membres de VE France appartiennent aux associations de leur choix.

Les statuts de VE France permettent la participation en son sein (membre et bureau) de personnes morales, en particulier des associations représentatives des radioamateurs.

L'objet de ce document est de faire un premier bilan après un peu plus d'un an d'activité relative au passage de licence américaine en France.

Bref rappel historique

Initialement, tous les examens de licences de radioamateur aux USA étaient administrés directement ou indirectement par la FCC (Federal Communications Commission) .

En 1984, le programme d'examineur bénévole a vu le jour principalement en raison de compressions budgétaires. Le gouvernement fédéral a décidé de se retirer de l'administration de la plupart des catégories d'examens de licence radio et autorisait la FCC à accepter les services de particuliers et d'organisations agissant pour préparer et administrer les examens des candidats souhaitant obtenir (ou mettre à niveau) une licence radio.



Un nombre limité de VEC (coordonnateurs des examinateurs bénévoles) ont été mis en place pour faire l'interface entre la FCC et les examinateurs individuels (Volunteer Examiners).

L'organisation d'examens pour l'obtention de la licence américaine est donc réalisée aujourd'hui par des personnes dûment accréditées par un des VEC, eux-mêmes accrédités par l'administration américaine.

Les différentes licences américaines

Les licences de radioamateur aux États-Unis sont délivrées et renouvelées gratuitement par la Federal Communications Commission. Les licences sont valables pendant 10 ans à compter de la date d'émission ou de renouvellement. Le renouvellement est fait en ligne.

La licence de premier niveau, appelée **Technician Class** est attribuée après qu'un candidat a réussi un examen écrit à choix multiples de 35 questions. La licence accorde des privilèges d'exploitation complets sur toutes les bandes d'amateur au-dessus de 30 MHz et des privilèges limités dans certaines parties des bandes hautes fréquences (HF).

Le niveau suivant, connu sous le nom de **General Class**, nécessite la réussite préalable de l'examen de **Technician Class** ainsi que d'un examen supplémentaire à choix multiples de 35 questions. Les titulaires de la **General Class** ont accès à une partie de segments de bandes amateurs (83% des bandes HF amateur). Certains segments de bande utilisés pour les contacts longue distance sont exclus.

La classe supérieure de licence américaine est l'**Extra Class**. Cette licence nécessite la détention de la licence **General Class** complétée de la réussite d'un examen théorique à choix multiple de 50 questions. Ceux qui ont des licences **Extra Class** bénéficient de tous les privilèges accessibles aux amateurs américains.

Réussir un examen nécessite d'avoir la bonne réponse à 70% des questions. Les questions sont réparties entre les différents thèmes techniques et réglementaires selon des règles définies. Elles sont tirées aléatoirement d'une banque de question qui doit contenir au moins 10 fois le nombre de questions requises pour un examen. A ce jour, il y a 480 questions disponibles pour l'examen **Technician Class** et **General Class** et 780 questions pour l'examen **Extra Class**. Ces banques de questions sont valides pendant 4 ans et sont gérées par la Conférence Générale des VEC.

Chaque QCM fait l'objet de 3 corrections contradictoires réalisées par des examinateurs distincts.

L'ensemble de ces questions sont publiques et disponible sur Internet pour consultation.

Les examinateurs (Volunteer Examiners ou VE)

Les examens pour obtenir une licence sont organisés par des examinateurs volontaires et bénévoles. Ils doivent avoir au moins 18 ans et être titulaire d'une licence qui n'a jamais été révoquée ou suspendue.

Pour être examinateur, il faut être accrédité par une organisation (VEC) reconnue par la FCC. Aux USA, il existe 14 associations VEC et la principale est l'ARRL. Il n'est pas nécessaire d'être membre d'une association pour être accrédité par celle-ci.

Une équipe de trois examinateurs ou plus est en mesure de tester les candidats qui demandent une nouvelle licence ou sa mise à niveau.



L'accréditation porte principalement sur la connaissance des procédures et des règles applicables pour le déroulement d'un examen conforme aux exigences de la FCC. Il n'y a aucune restriction géographique pour exercer.

Un examinateur doit détenir une licence valide d'un niveau égal ou supérieur au niveau d'examen qu'il est appelé à corriger.

Il y a en France une quinzaine de VE accrédités par l'ARRL et bien qu'ils ne soient pas membre de VE France, la moitié d'entre eux participent occasionnellement aux sessions organisées par celle-ci.

Les examens organisés par VE France

Les examens se déroulent lors de sessions annoncées en général plusieurs semaines avant leur date de tenue dans les bulletins et pages web des principales associations de radioamateurs.

Bien qu'il n'y ait aucune imposition à ce sujet, elles se déroulent principalement le samedi afin de permettre au plus grand nombre possible de candidats d'y participer.

Les sessions d'examen ont généralement lieu lors de manifestations radioamateurs telles que Hamexpo, AG de l'UFT, AG du Clipperton DX Club, ... ou à la demande de radioclubs ou d'associations départementales sous réserve qu'il y ait un nombre suffisant de candidats pour justifier le déplacement des examinateurs.

L'inscription requiert :

- le paiement d'une redevance de l'ordre de 15\$ (ou son équivalent en €) intégralement reversée au VEC,
- la fourniture d'une adresse postale obligatoirement domiciliée aux USA pour réceptionner une attestation de la FCC,
- les éventuelles attestations concernant les examens et licences déjà acquise si l'examen porte sur une mise à niveau.

Aucune limite d'âge n'est requise pour passer l'examen.

Après une brève présentation des modalités du déroulement de l'examen, les questionnaires à choix multiples transmis par les organisations VEC sont distribués et les épreuves débutent. Les échanges se font dans la langue qui convient aux interlocuteurs à l'exception des formulaires et des questionnaires qui sont rédigés et à compléter en anglais.

A l'exception des formalités administratives, les examinateurs ne fournissent aucune aide aux candidats.

La réussite de l'épreuve est conditionnée par l'obtention de 70% de bonnes réponses. Il n'y a pas de limite de temps.

En cas d'échec, il est possible de recommencer immédiatement l'épreuve avec un jeu de questions différentes.

En cas de succès, le candidat obtient progressivement une licence de la classe Technician, puis la classe General (comparable à la licence classe 2 française) puis l'Extra Class.

Après les épreuves, les examinateurs transmettent les dossiers par mail et par voie postale au VEC qui les traite avec la FCC.



Le candidat est informé de l'indicatif qui lui est attribué par une mise à jour de la base publique de la FCC en général quatre à cinq jours après le déroulement de l'examen.

Résultats

Après un peu plus d'un an d'existence, VE France a organisé une dizaine de sessions dans différentes régions.

55 candidats se sont présentés ce qui a représenté 132 examens et 396 corrections. Quelques candidats ayant obtenu un niveau de licence à une session se sont présentés à une session ultérieure afin d'obtenir un niveau supérieur (General ou Extra Class).

Les résultats suivants ont été obtenus :

- Pour la licence Technician, 32 licences ont été obtenues et il y a eu 8 échecs (19%),
- Pour la licence General, 25 licences ont été obtenues et il y a eu 10 échecs (29%),
- Pour la licence Extra Class, 18 licences ont été obtenues et il y a eu 10 échecs (36%).

Nota : l'analyse de ces bons résultats doit prendre en compte le fait qu'une partie significative de la population ayant passé ces examens est déjà titulaire d'une licence du service amateur française et particulièrement motivée à les réussir.

Chaque session était encadrée par 4 examinateurs au moins et a duré environ 3 heures.

Tous les examinateurs ayant été sollicités par VE France détiennent le plus haut niveau de licence soit une licence Extra Class.

Le plus jeune candidat est un lycéen de 15 ans qui a obtenu une licence Technician et le plus âgé est un médecin humanitaire français de 80 ans déjà détenteur d'une licence radioamateur mexicaine.

Plusieurs candidats n'avaient pas encore passé leur licence française ou détiennent une licence étrangère sans possibilité d'équivalence.

Des candidats ont parcouru jusqu'à 1000 km pour participer à ces sessions et dans la majorité des sessions, au moins un candidat était étranger (allemand, australien, belge, américain, etc.).

Dans 75% des cas, les candidats détenaient une licence française et obtenait pour la majorité d'entre eux la licence de niveau General.

Plusieurs radioamateurs avec des compétences techniques affirmées ont dû s'y prendre à deux fois pour obtenir la licence Extra Class.

Enfin, à plusieurs reprises, un observateur de l'ARRL est venu observer le déroulement des sessions et constater la rigueur de VE France en ce qui concerne l'organisation des sessions.

Retours d'expérience

Au fil des sessions, le savoir-faire de VE-France s'est fortement amélioré au point d'avoir acquis à ce jour une réelle expertise dans le déroulement des examens comme dans la préparation préalable des documents, l'organisation et le déroulement des sessions.

Un effort tout particulier a été fait pour offrir aux candidats une ambiance conviviale afin de réduire leur stress.



A l'issue de chaque session, un sondage de satisfaction est remis aux participants qui sont libres de le compléter ou non. Il en ressort un accueil très favorable concernant les modalités de déroulement de ces examens.

A leur initiative et à l'issue de leur examen, de multiples candidats ont souhaité exprimer leur soutien par un don à l'association VE France.

Les points de satisfaction portent sur :

- La formulation des questions qui sont exprimées dans le langage courant de radioamateur au lieu de termes normatifs (par exemple, SSB au lieu de la désignation normalisée J3E),
- Le fait que l'équipe des examinateurs soient des radioamateurs ce qui rassure les candidats,
- La possibilité de repasser une épreuve immédiatement si les résultats obtenus sont très voisins du succès,
- La possibilité de disposer d'autant de temps que nécessaire pour répondre au questionnaire,
- L'attribution des indicatifs quelques jours seulement après le passage d'examen.

Les résultats démontrent que la publication dans le domaine public des questions n'enlève pas la sélectivité de l'examen.

Conclusion

Les résultats obtenus après plus d'un an de pratique sont quantitativement significatifs ce qui permet de valider les retours d'expériences.

Ils montrent que le passage d'examen radioamateur par des radioamateurs accrédités est possible et souhaité par la grande majorité des candidats.

Ces résultats attestent que, moyennant l'application rigoureuse de procédures, les modalités mises en œuvre n'enlèvent rien à la sélectivité requise des examens.

VE France a fait la preuve de sa maîtrise de cette activité.

Si besoin est, l'association est disposée à mettre son savoir-faire au service des radioamateurs français et de leurs autorités de tutelle.

Pour VE France

Arnaud VIVÉ - F6BZG - AC2NK

F6BZG@free.fr